

## Délibération n° 2017-11-22

Extrait du registre des délibérations  
du Conseil Communautaire du 12 décembre 2017

### Objet

Demande de  
subvention DETR  
2018 pour l'aire de  
grand passage

### Rapporteur

MEALLET Roger Jean

### Date de convocation

6 décembre 2017

### Date d'affichage du compte-rendu

19 décembre 2017

### Nombre de conseillers

En exercice : 126  
Présents : 94  
Votants : 105  
Pour : 101  
Contre : 4  
Abstentions : 0

L'an deux mille dix-sept, le 12 décembre à 18h00, le conseil communautaire de l'AGGLO PAYS D'ISSOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans la salle de spectacle Animatis de la commune d'Issoire sous la présidence de Monsieur Jean-Paul BACQUET, Président.

Présents avec voix délibérante : ALETON Danielle, ALLART Sébastien, ARCHIMBAUD Guy, ASTIER Raymond, BACQUET Jean-Paul, BARDY André, BARRAUD Bertrand, BARRÉ Annick, BASTIEN Gérard, BAYSSAT Marie, BERIOT Didier, BERTHELOT Pascal, BESSEYRE Fabien, BESSON Jean-Louis, BLANJARD Michel, BONNAFOUX Daniel, BOURG François, BOURGNE Françoise, BOYER Elie, BRONNER Ulrick, CHABAUD Christian, CHALLET Vincent, CHANAL Jean-Paul, CHANY Georgette, CHASSANG Jean-Pierre, CHASSANY Georges, CHAZALON Robert, CHEYNOUX Gérard, CODRON Maryse, COLLET Jean-Pierre, CORRE Jean-Marie, CORREIA Emmanuel, COSTE Yves, COSTON David, CREGUT François, CROZE Yves-Serge, DABERT Jean-Claude, DE MULDER Jean-Pierre, DENAIVES Catherine, DESVIGNES Jean, DRUELLE Jean-Claude, DUBESSY Florence, DUBOST Philippe, DYNDAS Eric, FANJUL José, FRAISSE Pierre-Luc, GAUDRIAULT Damien, GAUTHIER Isabelle, GOUEZEC Jean-François, GUEUGNOT Jean-Pierre, HERBST Nadine, IGONIN Bernard, JAFFEUX Sébastien, JAMON Marc, JOLIVET Sylvie, LABUSSIÈRE Jean-Marc, LAGARDE Maguy, LAMOUREUX Jean-François, LE GAL Claude, LEGENDRE Denis, LENEGRE Jean-Louis, LIVET Bertrand, MAERTEN Christian, MAHOUDEAUX Gaëlle, MAISONNEUVE Alain (suppléant de FRADIN Guy), MARAIS René, MARTINANT Pierre, MASSEBOEUF Claude, MEALLET Roger-Jean, NICOLLET Michel, OLIVIER Christian, PAGESSE Pierre (suppléant de LETELLIER Josiane), PELISSIER Patrick, PELOU Michel, PEREIRA-MAURIAT Christine, PERRON Jean-Yves, PETEILH Sandra, PIERZCHALA Freddie, POMEL Michel, RAVEL Pierre, RKINA Mohamed, ROCHETTE Christophe, RODDIER Gilles, ROUSSEL Chantal, ROUX Bernard, SAUVANT Jean-Pierre, SERMAGE André (suppléant de CHANIMBAUD Lionel), THEVENET Emilie (suppléante de CONTOUX Michel), THEVIER Gérard, TINET Georges, TOULOUZE Michel, VARISCHETTI Martine, VEISSIERE Bernard, VIALLET Richard.

Absents ayant donné pouvoir (11) : BRUN Pascale à MAHOUDEAUX Gaëlle, BRUNETTI Graziella à PEREIRA-MAURIAT Christine, DESGEORGES André à MARTINANT Pierre, ESBELIN Nicole à LAGARDE Maguy, ESPEIL Michel à CHALLET Vincent, GREGORIS Cécile à DESVIGNES Jean, LANCRENON Maria à ALLART Sébastien, MONIER-FIEVET Jean-Marc à BARRÉ Annick, PAILLONCY Brigitte à BRONNER Ulrick, SALVINI Luc à ALETON Danielle, SAUX Marie-Pierre à THEVIER Gérard.

Absents représentés (4) : CHANIMBAUD Lionel, CONTOUX Michel, FRADIN Guy, LETELLIER Josiane.

Absents : (21) : BARBET Laurent, BARTHOMEUF Serge, BERENBAUM Emeric, BERNARD Jean-Paul, COSTON Marie, DESCOUTEIX-GENILLIER Juliette, GARNAVAULT Philippe, GELLY Guy, GIMEL Edwige, GRAILLE Jean-Louis, GREGOIRE Nathalie, HERCEGFI Serge, KAROUTZOS Christian, LEROY Véronique, MARUCA Vincent, MOREL Jacques, PRADIER Laurent, ROCHE Roger, ROUBERTOU Didier, TIXIER Luc, ZANIN Nathalie.

Secrétaire de séance : THEVENET Emilie.

VU la loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage ;

VU le schéma départemental d'accueil des gens du voyage du Puy-de-Dôme ;

VU les plans ci-annexés ;

CONSIDÉRANT qu'il existe actuellement une aire de grand passage sur le territoire de l'Agglo Pays d'Issoire, mais que celle-ci ne correspond pas aux attentes, notamment pour 2 raisons :

- son emplacement est en zone de risque inondation et elle ne peut donc être ouverte que du 15 juin au 31 août selon l'arrêté municipal ;
- sa superficie est insuffisante pour accueillir des groupes allant jusqu'à 200 caravanes dans le cadre des grands passages ;

CONSIDÉRANT qu'une démarche de prospection a été engagée et a permis de faire des repérages sur le territoire ;

CONSIDÉRANT qu'un emplacement paraît ressortir au lieu-dit « Le Pont Rouge » sur la commune de Saint-Germain-Lembron, et qu'il est proposé de déposer un dossier de demande de subvention dans le cadre de la DETR 2018, en s'appuyant sur l'aménagement de ce terrain proposé en annexe ;

VU le plan de financement estimatif présenté ci-dessous :

	Dépenses en HT		Recettes
Acquisition	75 000 €	DETR : 80 % de 500 000 €	400 000 €
Travaux d'aménagement	285 000 €		
Réseaux / Branchements	149 500 €	Autofinancement	232 025 €
Equipement	96 000 €		
Honoraires (5 %)	26 525 €		
<b>TOTAL</b>	<b>632 025 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>632 025 €</b>

Les membres du conseil communautaire, oui l'exposé de Monsieur le Rapporteur et après en avoir délibéré, décident à la majorité, avec 101 voix pour et 4 voix contre (François BOURG, Jean-Pierre DE MULDER et Christine PEREIRA-MAURIAT qui a le pouvoir de Graziella BRUNETTI) :

- d'approuver le plan de financement ci-dessus ;
- de solliciter une aide de l'État dans le cadre de la DETR 2018 à hauteur de 400 000 € ;
- d'inscrire les crédits budgétaires sur le prochain exercice budgétaire ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :

Le Président,

Jean-Paul BACQUET



Publié et certifié exécutoire

Issoire, le 14/12/2017

Transmis à la Sous-Préfecture d'Issoire le 14/12/2017